

Attribution du Prix Paul Reuter

Le Prix Paul Reuter 1997, destiné à couronner des œuvres marquantes dans le domaine du droit international humanitaire, a été décerné à l'unanimité et conjointement au

général de division A.P.V. Rogers
Directeur des Services juridiques de l'armée de terre
au Royaume-Uni
pour son ouvrage intitulé
Law on the Battlefield¹

et au

professeur Geoffrey Best
du *St. Anthony's College*, Université d'Oxford,
pour son ouvrage intitulé
War and Law since 1945²

Le jury a souligné l'excellente qualité de ces œuvres, qui représentent une contribution importante au droit international humanitaire.

Law on the Battlefield aborde le droit international humanitaire sous l'angle des opérations militaires. Destiné à des juristes militaires et des étudiants en droit international public, l'ouvrage met l'accent sur les règles juridiques que tous les officiers ayant des responsabilités de commandement devraient connaître et intégrer dans leur processus décisionnel. Il

¹ A.P.V. Rogers, *Law on the Battlefield*, Manchester University Press, Manchester et New York, 1996, 170 pages. Voir *RICR*, n° 819, mai-juin 1996, pp. 430 et suiv.

² Geoffrey Best, *War and Law since 1945*, Clarendon Press, Oxford, 1994, 434 pages. Voir *RICR*, n° 812, mars-avril 1995, pp. 255 et suiv.

éclaircit certains éléments assez obscurs du droit des conflits armés, sans devenir pour autant trop spécialisé pour le non-juriste ou pour le grand public.

War and Law since 1945 apporte de nouvelles connaissances, du point de vue historique, sur le phénomène de la guerre et ses limites définies par le droit humanitaire. L'ouvrage démontre les rapports qui existent entre la civilisation et la guerre. La question essentielle est de savoir si ces limites parviennent véritablement à avoir une incidence modératrice sur la conduite de la guerre, à rendre les opérations militaires moins cruelles et à protéger généralement de la violence les victimes de la guerre.

Le jury du Prix Paul Reuter est présidé par Paolo Bernasconi, membre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il est composé également des professeurs Giorgio Malinverni et Christian Dominicé, de l'Université de Genève, du professeur Daniel Thürer, de l'Université de Zurich, membre du CICR, de Françoise Krill, conseiller juridique du CICR, et de Hans-Peter Gasser, rédacteur en chef de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*.

Par un don effectué en 1982, feu Paul Reuter, professeur émérite à l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, et ancien président de la Commission du droit international des Nations Unies, avait permis au CICR de créer un Fonds Paul Reuter. Ses revenus doivent servir à faire mieux connaître et comprendre le droit international humanitaire.

En outre, le Fonds prévoit l'attribution, tous les trois ans, du Prix Paul Reuter. D'une valeur de 2000 francs suisses, il récompense une contribution particulièrement marquante dans le domaine du droit international humanitaire.

Le prix, qui est attribué pour la cinquième fois depuis la création du Fonds, sera remis au professeur Best et au général de division Rogers lors d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 1997.

CICR
Communiqué de presse n° 97/04
11 février 1997